SVMTR / ASTRM
Schweizerische Vereinigung der Radiologiefachpersonen
Association suisse des techniciens en radiologie médicale
Associazione svizzera dei tecnici di radiologia medica

Croix-Rouge vaudoise
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Formation PDSP-TRM

Formation Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Personnes pour les Techniciens en Radiologie Médicale

La formation Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Personnes (PDSP) a pour but d'apporter des connaissances théoriques et pratiques sur les principes de base à utiliser en matière de santé et sécurité au travail, en lien avec la mobilisation de la patientèle.
Cette formation, centrée sur une approche globale et préventive, donne des outils pour prendre soin de son dos dans le quotidien, tant dans sa vie professionnelle que personnelle.
La Croix-Rouge Vaudoise accorde en 2025 une dérogation à Mr. Silvio DA SILVA et Mme. Patricia FAIVRE-CHALON pour que ces derniers puissent dispenser cette formation via L'ASTRM en plus du CHUV.
Cette formation est à jour et adaptée sur mesure à l'intention des Techniciens en Radiologie Médicale.
La formation est composée d'environ 4h de cours théoriques sous forme d'un e-learning suivis de 12h de cours pratiques qui se dérouleront durant deux samedis consécutifs.

Thèmes de la formation

- Principes de base du PDSP*;
- Anatomie ;
- Analyse des facteurs de risques ;
- Analyse globale et spécifique en matière de santé et sécurité au travail ;
- Sensibilisation aux aspects de la santé et sécurité au travail ;
- Processus de résolution de problème ;
- Intégration des principes dans les mobilisations pratiques ;
- Utilisation des moyens auxiliaires.

Durée 16h **Théorie** : 4h e-learning (9 modules et un quizz, validé avec 80% de réponses correctes dont la réussite est **obligatoire pour pouvoir débuter la formation pratique**) Les participants recevront les accès au e-learning par mail, environ 1 mois avant le début de la formation pratique. **Pratique** : 12 heures réparties en 2 samedis de 6 heures	**Tarifs** CHF 450.- pour les membres de l'ASTRM CHF 550.- pour les non-membres Ce tarif couvre les repas de midi au restaurant du CHUV, l'enseignement et la documentation distribuée
Titre obtenu Attestation PDSP délivrée par la Croix-Rouge Vaudoise	**Lieu pour la pratique** CHUV
Assurance Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur. Pour les autres personnes, elles doivent être couvertes par une assurance personnelle.	**Délai d'inscription** Le délai d'inscription est fixé au **31.08.25**. (Délai d'annulation : L'ASTRM se réserve le droit d'annuler le cours jusqu'au 24 octobre 25)
Nombre de participants 8 dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.	**Inscriptions** Via le formulaire d'inscription en ligne : **https://astrm.cogito-sport.ch/WebRegistration/LessonSelection**
Dates et horaires des cours pratiques **Samedis 1er et 8 novembre 2025** Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00	**Contact** **formation@trm.ch**

*L'approche PDSP, venue du Québec, donne à l'équipe de soins, de l'animation, ainsi qu'aux équipes des différents services de l'intendance, les bases nécessaires pour travailler de manière sécuritaire, tant pour leur propre bien que celui des bénéficiaires. Cette méthode enseigne non seulement des mouvements protégeant le dos et les autres articulations, mais elle invite aussi à analyser des situations afin d'apporter des solutions individualisées et sécuritaires.